



BIENVENUE À L'ÉCOLE SECONDAIRE RIVE-NORD

GUIDE DE CHOIX DE COURS

3^e secondaire Programme d'éducation intermédiaire

**Année scolaire
2026-2027**



INSCRIPTION ANNUELLE

En 2026-2027, la réinscription ainsi que le choix de cours sont obligatoires pour tous les élèves du Centre de services scolaire des Mille-Îles. Les parents des élèves qui fréquentent déjà une école du CSSMI pourront effectuer leur demande de réinscription en ligne par le biais de l'application *Mozaïk-Inscription*. **Seuls les parents ayant une adresse courriel recevront, à la fin janvier, un courriel les informant de la mise en ligne de ce formulaire de réinscription.** Veuillez svp suivre la procédure et apporter des modifications aux renseignements, s'il y a lieu.

Toutefois, pour les parents qui n'ont pas d'adresse courriel ou pour ceux qui en feront la demande, la réinscription se fera au moyen **du formulaire** imprimé remis à l'élève au plus tard à la fin du mois de février. Nous vous demandons de lire attentivement les renseignements inscrits, de corriger les informations dans les espaces prévus à cet effet et de retourner le formulaire dûment signé au secrétariat de niveau de l'école fréquentée en 2025-2026.

Que ce soit par le biais de l'application Mozaïk-Inscription en ligne ou un formulaire copie papier, nous vous demandons de respecter **les délais exigés**.

En cas de surplus dans le niveau de classe de votre enfant, l'élève dont le parent n'aura pas retourné la réinscription (en ligne ou formulaire) dans les délais exigés pourra faire l'objet d'un transfert administratif pour la prochaine année scolaire. Il en est de même pour tout changement d'adresse signifié à l'école après ces dates et qui entraînerait un changement d'école pour la prochaine année scolaire.

Le formulaire de choix de cours devra être rempli en ligne durant le mois de mars. Une rencontre individuelle avec l'élève est possible, au besoin, selon sa situation.

En cas de déménagement ou d'inscription dans une autre institution, vous êtes priés d'aviser le secrétariat de niveau le plus rapidement possible.

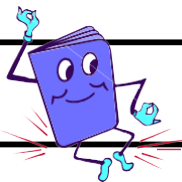
NOUVELLES INSCRIPTIONS AU PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERMÉDIAIRE

Afin d'être admissible à la sélection du programme, l'élève doit être en **réussite assurée** (74 % et plus) au bulletin final de la dernière année complétée dans les matières français et mathématique. De plus, son parent doit avoir assisté à une **rencontre d'information**, avoir pris connaissance des obligations et avoir adhéré au projet éducatif de l'école et à la philosophie qui le sous-tend.

En fonction des places disponibles après avoir compléter son effectif scolaire, la direction procède à la sélection des élèves parmi les demandes d'inscription reçues qui répondent aux critères d'admissibilité, en appliquant, dans l'ordre, les critères suivants :

1. Les élèves en provenance d'une école du Centre de services scolaire des Mille-Îles qui offre le programme du Baccalauréat International.
2. Les élèves en provenance d'une école d'un autre Centre de services qui offre le programme du Baccalauréat International, et qui résideront sur le territoire du CSSMI ;
3. Les élèves ayant obtenu la mention « Réussie » (R) au bulletin final de la dernière année complétée en français et en mathématiques.
4. L'élève qui répond aux critères d'admissibilité.

Pour l'application de chacun des critères, si le nombre de demandes d'inscription dépasse le nombre de places disponibles, le processus de sélection par tirage au sort devant témoins, dont au moins un parent, est appliqué.



OPÉRATION CHOIX DE COURS

1^{re} étape (février)

En février, lors d'une séance d'information en classe par la conseillère d'orientation, l'élève prend connaissance des possibilités qui s'offrent à lui pour l'année suivante. Il peut discuter de ses choix avec ses enseignants ou les personnes-ressources de l'école. Il est important de bien s'informer sur les préalables de certains cours offerts.

2^e étape (mars)

Le formulaire de choix de cours devra être rempli en ligne. Une rencontre individuelle pour le classement prévisionnel avec la conseillère d'orientation ou la direction pourrait également être prévue dans ce délai.

3^e étape

Dans les mois suivants, l'école procède à la formation des groupes pour l'an prochain.

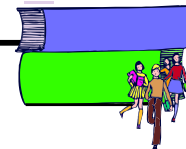
Le choix de cours de l'élève pourra être modifié :

- A- Si ses résultats scolaires de l'année changent;**
- B- Si une demande de changement est faite dans les délais prévus;**
- C- En raison de contraintes administratives;**
- D- En raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.**

IMPORTANT :

Tout au long de l'opération choix de cours, l'élève doit conserver ses documents. Le choix de cours effectué en mars est temporaire et ne deviendra officiel qu'à la fin de l'année scolaire, après la parution du dernier bulletin.

EXIGENCES SPÉCIFIQUES POUR LE PASSAGE DE LA 2^E À LA 3^E SECONDAIRE AU PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERMÉDIAIRE



RENDEMENT SCOLAIRE :

- Par sa philosophie, l'école secondaire Rive-Nord exige la réussite de tous les cours inscrits à l'horaire de l'élève. Aussi, l'élève qui a un échec dans une matière ne peut être admis au Programme d'éducation intermédiaire, sauf s'il y a réussite d'un examen de reprise, et ce, au plus tard en août de la nouvelle année scolaire.
- L'élève qui a un échec dans l'une de ses matières ne peut plus fréquenter le Programme d'éducation intermédiaire. Dans cette situation, **l'élève devra réintégrer l'école de son aire de desserte en 2026-2027.**
- L'élève doit également tendre à maintenir une moyenne générale de plus de 70%.

PROFIL DE L'APPRENANT :

- L'élève doit avoir fait la preuve qu'il se conforme aux objectifs du projet éducatif du Programme d'éducation intermédiaire tel que défini par l'IB, c'est-à-dire qu'il démontre un souci de vouloir développer son profil de l'apprenant, en s'efforçant d'être :

▪ chercheur	▪ ouvert d'esprit
▪ informé	▪ altruiste
▪ sensé	▪ audacieux
▪ communicatif	▪ équilibré
▪ intègre	▪ réfléchi

L'élève qui ne pourra démontrer les comportements adéquats en regard des valeurs privilégiées ne pourra poursuivre au Programme d'éducation intermédiaire (retour à l'école de son aire de desserte).

- L'élève doit avoir fait la preuve qu'il se conforme aux objectifs du projet éducatif de l'école : respect des personnes, respect de l'environnement et respect des règlements. L'élève qui ne pourra démontrer les comportements adéquats ne pourra poursuivre au Programme d'éducation intermédiaire (retour à l'école de son aire de desserte).
- L'élève devra respecter les exigences du volet « Apprentissage par le service » sans quoi, il ne pourra être admis au Programme d'éducation intermédiaire (retour à l'école de son aire de desserte).
- Annuellement, l'élève et le parent devront signer le document d'engagement au Programme d'éducation intermédiaire.



SANCTION DES ÉTUDES

RÈGLES D'OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES DU MEES

Afin d'obtenir le **Diplôme d'études secondaires (DES)**, l'élève doit avoir accumulé au moins 54 unités de la 4^e et 5^e secondaire. Parmi ces unités, il doit y avoir au moins 20 unités de la 5^e secondaire et/ou de la formation professionnelle et les unités suivantes :

NOMBRE D'UNITÉS	DISCIPLINE	NIVEAU
6	Français	5 ^e secondaire
4	Anglais	5 ^e secondaire
4 ou 6	Mathématique	4 ^e secondaire
4 ou 6	Science et technologie ou Applications technologiques et scientifiques	4 ^e secondaire
4	Histoire et éducation à la citoyenneté	4 ^e secondaire
2	Arts	4 ^e secondaire
2 ou 2	Éthique et culture religieuse ou Éducation physique et à la santé	5 ^e secondaire

RÈGLES D'ATTRIBUTION DE L'ATTESTATION DU PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERMÉDIAIRE

L'élève doit :

- Être en réussite pour le projet personnel;
- Avoir participé au programme du PEI pendant au moins les deux dernières années;
- Avoir satisfait aux exigences du volet « Apprentissage par le service », conformément à la demande de l'école.

RÈGLES D'ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES INTERMÉDIAIRE DÉSI (SÉBIQ)

L'élève doit :

- Obtenir le Diplôme d'études secondaires (DES) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- Réaliser un Projet personnel (en 5^e secondaire), en conformité avec les exigences particulières définies par la SÉBIQ;
- Avoir complété son engagement communautaire (Apprentissage par le service);
- Avoir réussi les cours suivants de la 5^e secondaire : français et anglais ainsi que les contenus d'enrichissement demandés par la SÉBIQ, monde contemporain, mathématique, un cours de sciences (chimie) et l'espagnol complété en 3^e secondaire.

Accès à la formation professionnelle

Pour être admis à un programme de la formation professionnelle, l'élève doit avoir, soit:

- un Diplôme d'études secondaires

OU

- **16 ans au 30 septembre** de l'année où il débutera sa formation et avoir réussi **français, mathématique et anglais de 3^e ou 4^e secondaire**. L'élève doit s'informer afin de connaître le niveau requis pour accéder à la formation convoitée.

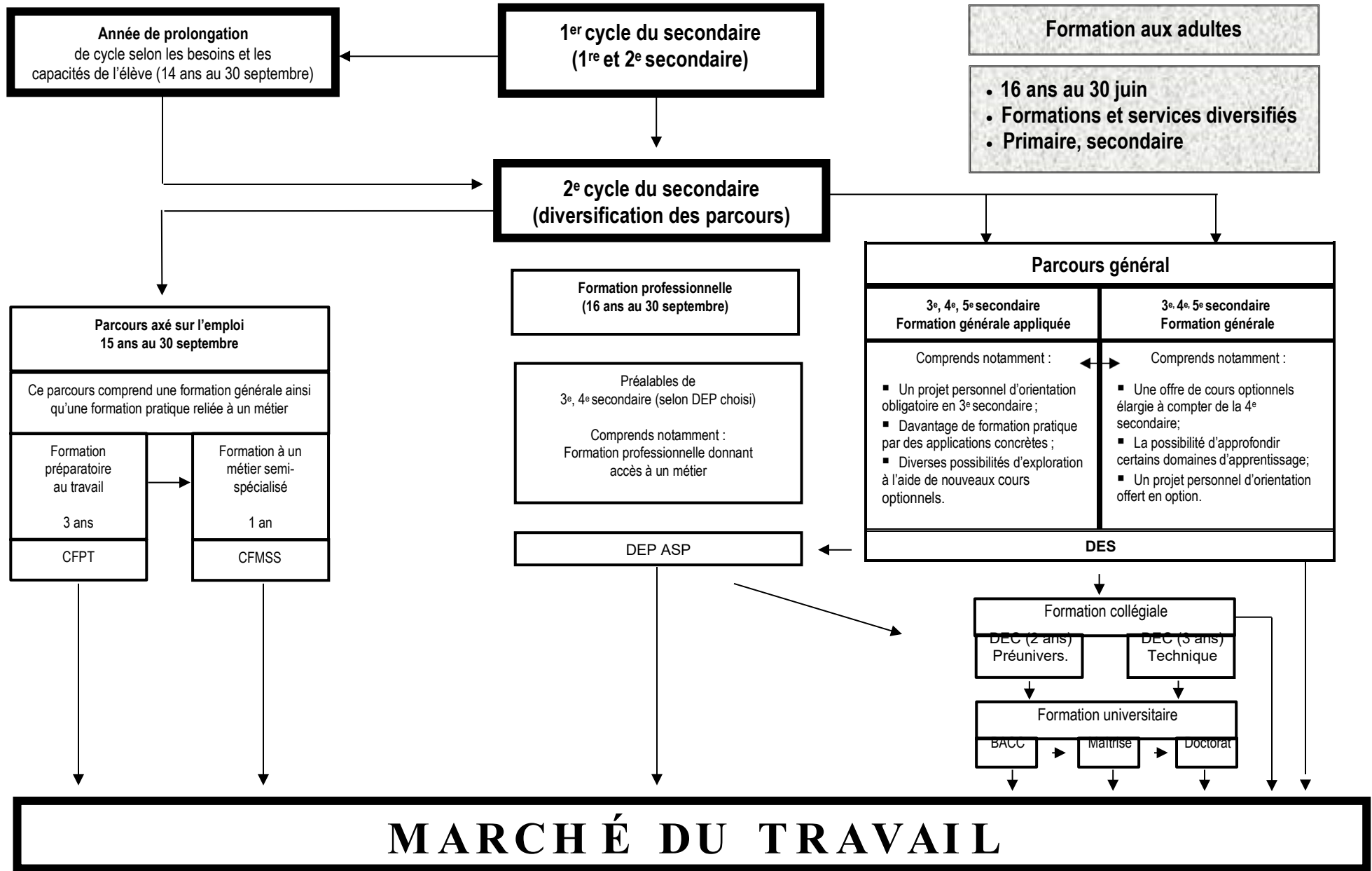
Accès à la formation collégiale

Pour être admis à un programme conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), le candidat doit répondre **aux trois exigences suivantes** :

1. Avoir obtenu un Diplôme d'études secondaires.
2. Satisfaire, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission établies par le ministre, lesquelles précisent les **cours préalables** au programme.
3. Satisfaire, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission établies par le collège pour chacun de ses programmes, s'il y a lieu (exemple : test de sélection, auditions, etc.)



Système scolaire québécois



GRILLE-MATIÈRES
3^e secondaire – Programme d'éducation intermédiaire

Code-école	Matières	Unités	Périodes
	Matières obligatoires		
ANI314	Anglais, langue seconde, enrichie	4	4
FRI318 FRIEN3	Français Français enrichissement	8 2	8 0
ESI304	Espagnol	4	4
MAI316	Mathématique	6	6
SCI316	Science et technologie	6	6
HEI314	Histoire et éducation à la citoyenneté	4	4
EDI312	Éducation physique et à la santé	2	2
ARI332 OU ADI332	Cours d'art différent du premier cycle : Arts plastiques (si ARD au premier cycle) OU Art dramatique (si ARP au premier cycle)	2 2	2 2
COM300	Apprentissage par le service	0	0



DOMAINE DES LANGUES

Français **FRI318 - 8 périodes**

Le programme de français, langue d'enseignement, vise à favoriser chez l'élève la maîtrise du français écrit et parlé, à accroître son plaisir de lire, d'écrire et de communiquer oralement et à développer une attitude positive à l'égard de la langue française et de la culture francophone.



Français enrichissement **FRIEN3**

Il s'agit d'une initiation chronologique à la littérature qui donnera à l'élève une perspective historique de la littérature. Aussi, l'élève sera amené à acquérir des connaissances littéraires diversifiées ce qui favorisera le développement d'un sens critique et esthétique.

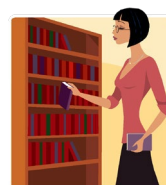
Dans ce cours, les élèves découvriront différents auteurs ainsi que le courant auquel ils appartiennent. De plus, ils interpréteront certaines de leurs œuvres, qu'elles soient romanesques, poétiques ou théâtrales, en les analysant. Les élèves se pencheront aussi sur l'impact que ces hommes ou femmes de lettres ont eu sur le monde littéraire et/ou la société.

Anglais, langue seconde, **enrichie**

Ce programme vise la poursuite du développement des trois compétences du programme du premier cycle : interagir oralement en anglais, réinvestir dans la compréhension de textes et écrire et produire des textes. L'élève améliorera son habileté à utiliser l'anglais dans des situations qui correspondent à son âge, ses besoins et ses intérêts.

Espagnol **ESI304 – 4 périodes**

Le programme d'espagnol vise le développement des trois compétences suivantes : interagir, comprendre et produire des textes variés en espagnol. Ces compétences s'alimentent mutuellement et se développent en synergie. En effet, ce que l'élève entend, lit ou voit peut être source d'inspiration pour une interaction, une production subséquente qui peuvent, à leur tour, fournir des sujets à approfondir dans des lectures ultérieures.



DOMAINE DE LA MATHÉMATIQUE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Mathématique MAI316 – 6 périodes

Le programme de mathématique s'inscrit dans la continuité du programme du premier cycle du secondaire faisant appel au sens du nombre et des opérations, au raisonnement proportionnel, au sens des expressions algébriques et la connaissance des liens de dépendance dans l'analyse de phénomènes, au sens des données issues d'expériences aléatoires et de relevés statistiques ainsi qu'au sens spatial et à la géométrie. Le développement des compétences : déployer un raisonnement mathématique, résoudre une situation problématique, communiquer à l'aide du langage mathématique sera au cœur des activités d'apprentissage.

Après avoir complété cette formation de base, l'élève choisira, en 4^e secondaire, la séquence qui lui convient : Culture, société et technique ou Sciences naturelles.

Science et technologie SCI316 – 6 périodes



Les objets d'étude sont regroupés en quatre univers : l'univers vivant, l'univers matériel, la terre et l'espace, de même que l'univers technologique. Les compétences et les connaissances se construisent dans le cadre de situations d'apprentissage et d'évaluation liées au thème de l'humain, un organisme vivant. Une grande importance est accordée à la responsabilisation de l'élève à l'égard de son corps et de sa santé.

DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL

Histoire et éducation à la citoyenneté HEI314 – 4 périodes

Le programme vise le développement de trois compétences: interroger les réalités, les interpréter à l'aide de la méthode historique et consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire.

Les élèves étudient les réalités sociales à partir de ce qu'ils connaissent, de ce qu'ils observent et de ce qu'ils perçoivent de la société au sein de laquelle ils évoluent. Les réalités sociales sont abordées de manière chronologique : les premiers occupants, l'émergence d'une société en Nouvelle-France, le changement d'empire, revendications et luttes de la colonie britannique, formation de la fédération canadienne, la modernisation de la société québécoise, les enjeux de la société québécoise depuis 1980.

DOMAINE DES ARTS

Au programme d'éducation intermédiaire, en troisième secondaire, l'élève doit avoir à son horaire un cours d'art différent de celui effectué au premier cycle.

Arts plastiques ARI332 – 2 périodes

Ce cours s'articule autour de trois compétences complémentaires: créer des images personnelles, créer des images médiatiques et apprécier des images.

Art dramatique ADI332 – 2 périodes

Ce cours amène l'élève à développer davantage son autonomie, son potentiel créateur, sa sensibilité artistique, de même que ses qualités de spectateur et d'interprète.

Le programme d'art dramatique est axé sur le développement de trois compétences complémentaires : créer, interpréter et apprécier des œuvres dramatiques.



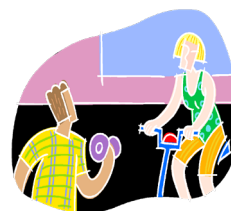
Apprentissage par le service COM300

Dans le cadre du programme d'éducation intermédiaire, l'élève inscrit en 3^e année du secondaire doit réaliser 20 heures d'engagement communautaire.

DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Éducation physique et à la santé EDI312 – 2 périodes

Ce cours vise à développer trois compétences : agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques, interagir dans différents contextes de pratique d'activités physiques et adopter un mode de vie sans et actif. Le contenu se répartit en quatre catégories : savoirs, savoir-faire, savoir-être et repères culturels.



COORDONNÉES DE L'ÉCOLE

École secondaire Rive-Nord

400, rue Joseph-Paquette
Bois-des-Filion (Québec) J6Z 4P7

Téléphone : 450 621-3686 • Télécopieur : 450 621-3688

rive-nord@cssmi.qc.ca

Madame Karine Pronovost

Directrice
Poste 33589

Madame Caroline Machabée

Directrice adjointe
3^e, 4^e et 5^e secondaire PEI
PPP et PO4
Poste 31719

Madame Marie-Douce Brisebois-Proulx

Secrétaire de niveau
3^e, 4^e et 5^e secondaire PEI
PPP et PO4
Poste 31101

Madame Marianne Blanchet

Conseillère en orientation
Poste 35031

Centre de services scolaire des Mille-Îles

430, boulevard Arthur-Sauvé
Saint-Eustache (Québec) J7R 6V6
450-974-7000

Transport scolaire

430, boulevard Arthur-Sauvé
Saint-Eustache (Québec) J7R 6V6
Téléphone : 450-974-2505

Publication
L'École secondaire Rive-Nord – CSSMI

Conception graphique
En collaboration avec Léa St-Onge
Secrétaire de gestion, DSFGJ

Mise à jour
Marianne Blanchet

Janvier 2026